

4 Rocade : le LIEN suspendu

Le projet routier du LIEN est dans une mauvaise passe : la justice demande des études complémentaires et des militants écologistes occupent le site.



PHOTO D.R.

Encore un coup dur pour le projet routier de liaison intercantonale d'évitement nord de Montpellier (LIEN). Le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative du pays, vient de geler les travaux du dernier tronçon de cette rocade, dans une décision rendue le 9 juillet. La justice demande que de nouvelles études environnementales soient menées dans un délai de trois à neuf mois. Elle estime qu'en 2015 le préfet de l'époque a été juge et partie dans cette affaire : il a signé la déclaration d'utilité publique (DUP) du LIEN, document indispensable à sa réalisation, et l'étude environnementale a été réalisée par la Direction régionale de l'environnement (DREAL), un service qui est placé sous son autorité... "Cette décision est une bonne nouvelle", confie René Revol, maire de Grabels (LFI) en lutte contre ce projet depuis des années avec l'association des riverains du LIEN. "Si des espèces protégées sont découvertes lors de cette seconde étude, le Département devra demander une autorisation spéciale qui peut s'avérer très compliquée à obtenir." Du côté du

Département de l'Hérault, qui porte le projet, on tempère : "Le Conseil d'État a prononcé un sursis à statuer, à ce stade la DUP reste toujours valable."

ZAD. En plus du volet judiciaire, des militants ont décrété le site "Zone à défendre" (ZAD). Depuis juin, moins d'une cinquantaine de personnes se sont installées sur un terrain privé à proximité du chantier (photo). "Nous en connaissons certaines, il s'agit de jeunes présents lors des marches pour le climat", précise le maire de Grabels. Il se dit aussi que des militants plus expérimentés auraient rejoint le mouvement. Il pourrait s'agir de "zadistes" confirmés, déjà passés par Sivens ou Notre Dame-des-Landes. René Revol tient à préciser : "Je partage leur objectif mais certainement pas leur méthode."

Simon Challier

Une alliance anti-béton

Le collectif Ceinture verte, créé en 2017, s'est constitué en association en février dernier et a organisé le 12 juin sa première assemblée générale. Parmi les membres, une quinzaine d'associations dont St-Jean Environnement, Non au béton, Sos Lez-Environnement ou encore Alternatiba. Leur objectif ? Créer une ceinture verte de 5 000 hectares autour de Montpellier et lutter contre les projets comme le LIEN, le COM, la DEM ou encore le projet Oxyane.